

formation professionnelle continue fiche d'inscription au module

Pédagogie de groupe : (1 seule date possible)

- jeudi 23 janvier 2020
- vendredi 24 janvier 2020

**Stage EAT transmission de la variation imposée
option danse Contemporaine (fille)**

- les 3 et 4 février 2020

Initiation à la direction d'ensembles

- les 13 et 27 février & le 30 avril 2020

Danse et handicap

- jeudi 20 février 2020

**Stage EAT transmission de la variation imposée
option danse Jazz (fille)**

- les 20 et 21 février 2020

Psychopédagogie

- jeudi 5 mars 2020

Nom _____ Prénom _____

Né·e le _____

Adresse _____

Téléphone _____ Adresse e-mail _____

Nom et tél. de la personne à prévenir en cas d'urgence _____

Profession _____

Nom de l'établissement qui vous emploie _____

Statut de l'établissement _____

Si prise en charge employeur, nom et fonction de la personne signataire de la convention _____

Adresse de l'établissement _____

Date :

Signature :

tarifs

Financement	Individuel	Employeur / OPCA
Stage 1 jour	90€	120€
Stage 2 jours	175€	240€
Stage initiation à la direction d'ensembles	135€	180€

liste des pièces à joindre

Quel que soit mon mode financement, je joins à la présente fiche d'inscription remplie et signée

- Si mon financement est individuel, je joins également un chèque du montant dû, **à l'ordre du Trésor Public** ;
- Si je bénéficie d'une prise en charge, je joins l'attestation correspondante.

informations complémentaires

- Toute inscription est prise en compte et définitive à compter de la réception du règlement (individuel par chèque) ou de l'attestation de prise en charge, dans la limite des places disponibles. La réservation des places se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements.
- Ces modules de formation ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).
- L'institut se réserve le droit d'annuler une formation et s'engage à en informer les stagiaires inscrits au moins 10 jours avant le début du stage. Dans ce cas, les sommes éventuellement perçues par l'institut seront intégralement remboursées.
- Le remboursement des frais d'inscription en cas d'annulation par le/la candidat·e ne sera possible qu'à réception d'un certificat médical au minimum 48h avant le début du stage.
- Pour les personnes bénéficiant d'une RQTH ou sur présentation d'un certificat médical, un·des aménagement·s spécifique·s de la formation – durée, accessibilité des lieux, adaptation des supports visuels ou auditifs etc. – peuvent être organisés sur demande auprès de Madame Naïg Ménesguen (05 34 30 93 82 / naig.menesguen@isdta.fr).

**imprimez, complétez, signez et envoyez cette
fiche d'inscription, accompagnée des pièces
à joindre à :**

isdtaT

Naïg Ménesguen

5 quai de la daurade

31000 Toulouse